Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

UE – L'Efsa peu encline à la transgénèse caprine

Par Eric MEUNIER

Publié le 21/10/2009, modifié le 27/03/2026

Modifier génétiquement des chèvres pour qu'elles résistent aux encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST), dont la maladie de la vache folle fut une des formes les plus « médiatiques »... : la Commission européenne a jugé l'idée suffisamment intéressante pour financer un programme en ce sens, conduit par Chypre [1]. Mais l'Agence européenne de sécurité des aliments vient de répondre à Bruxelles sur la pertinence scientifique de ce programme : le moins que l'on puisse dire est qu'elle ne semble pas convaincue de l'intérêt de financer ce travail. Pour l'Efsa, si les données scientifiques fournies sont « encourageantes », elles sont « encore incomplètes ». En conséquence, l'agence considère que « les données disponibles sont actuellement insuffisantes pour considérer un soutien au programme d'élevage pour la résistance contre la tremblante atypique et l'ESB chez les caprins dans tous les États membres de l'UE » [2].
Initialement, la Commission européenne avait demandé à l'Efsa son avis sur une étude « portant sur la résistance génétique aux EST chez les chèvres, étude réalisée par les autorités chypriotes », et « dans quelle mesure l'élevage de chèvres génétiquement modifiées pourrait être utilisé en tant que programme d'éradication de la tremblante classique chez les chèvres à Chypre » (3). Cette étude visait à établir si telle ou telle forme du gène PRNP présent chez les chèvres conférait une meilleure résistance aux EST, l'objectif étant d'élever des chèvres transgéniques possédant préférentiellement la forme de ce gène permettant la résistance. Or, pour le groupe scientifique sur les risques biologiques (Biohaz) de l'Efsa, l'étude présentée « ne permet pas pour autant d'en déduire une association entre les allèles H154, D146 et S146 [en clair, les différentes formes que peut prendre ce gène dit « polymorphe »] du gène PRNP et la résistance à l'infection, ni d'extrapoler les résultats à une résistance à d'autres types d'EST chez les petits ruminants, comme l'ESB ou la tremblante atypique » (mars 2009) [3]. D'où sa conclusion : les données étaient encourageantes mais « cette étude seule ne constituait pas une base suffisante pour pouvoir évaluer correctement l'efficacité et les conséquences indésirables potentielles de l'élevage à grande échelle de chèvres portant cette variante génétique, en tant qu'instrument de contrôle et d'éradication de la tremblante classique à Chypre ». En conclusion, l'Efsa demandait en mars 2009 des recherches supplémentaires.
Neuf mois plus tard, l'Efsa rend donc un second avis sur le sujet, avec les mêmes conclusions : données encourageantes mais incomplètes. Elle profite d'ailleurs de cet avis pour fournir quelques recommandations intéressantes, dont la nécessité, pour un programme d'élevage des populations animales mené à grande échelle, d'une solide infrastructure logistique et technique. Elle souligne également que les résultats liant polymorphisme du gène PRNP et résistance aux EST étant en nombre limité, la sélection des formes intéressantes de ce gène « sera lente, compliquée et dépendra en grande partie de la structure de sélection » et surtout que « la recherche sur les

possibles effets indésirables des polymorphismes candidats du gène PRNP sur d’autres caractères de production doit être encouragée ».

[1] Avis de l’Efsa du 5 mars 2009, page 3 http://www.efsa.europa.eu/cs/BlobSe...

[2] Avis de l’Efsa du 21 octobre 2009, question n°EFSA-Q-2009-00448 http://www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa...

[3] Avis EFSA du 5 mars 2009, question n°EFSA-Q-2008-774 http://www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa...

Adresse de cet article : https://infogm.org/ue-lefsa-peu-encline-a-la-transgenese-caprine/